

## La légion étrangère

Aux nouvelles de 20 heures, la TV française transmet de temps en temps les images d'une cérémonie en l'honneur d'un soldat « mort pour la France ». Ceci dans la cour des Invalides, en présence du président de la République. Dans la plupart de ces cercueils couverts du drapeau tricolore gisent des étrangers donc des légionnaires.

Avant de parler de la Légion étrangère, quelques mots sur l'Histoire du mercenariat. Un mercenaire est un soldat à la solde d'un gouvernement étranger.

Le verbe « soldare » signifie payer, rémunérer, rétribuer.

La 1<sup>ère</sup> Guerre punique de 264 à 241 avant Jésus-Christ s'est déroulée en Sicile.

Reconquête de l'île par les Romains grâce à leur victoire sur les Carthaginois.

Dès le retour à Carthage, après cette défaite, éclate une rébellion « La guerre des Mercenaires ». Dans *Salambô*, Flaubert écrit : « les Mercenaires à la solde de Carthage croyaient qu'ils allaient enfin s'en retourner chez eux avec la solde dans le capuchon de leur manteau. Leurs fatigues leur semblaient trop peu récompensées. »

Du point de vue étymologique le verbe grec « legein » a engendré le verbe latin « legere » qui signifie assembler, rassembler, ramasser, mettre ensemble. Ex : leges flores.

Dans l'armée romaine du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, le substantif legio désigne un corps de troupe : infanterie ou cavalerie. César ajoute les légions de sapeurs c'est à dire le génie.

L'empereur Auguste crée les troupes de ravitaillement et le Service sanitaire. A l'apogée de son long règne de 45 ans, (-31 à 14), son armée comprend 175 légions de 1000 hommes. Chez les Romains, le légionnaire était soldé ; il servait vingt ans ; à son licenciement, il recevait un diplôme qui le certifiait vétéran. Il était alors considéré.

Pendant, la Pax romana, c'est à dire durant les périodes où l'armée n'avait pas à intervenir, les soldats ne chômaient pas ; ils n'étaient pas payés pour ne rien faire ! Les légions d'infanterie, de cavalerie et de ravitaillement étaient alors subordonnées aux troupes de génie pour la construction de routes, tunnels, ponts, aqueducs, puits, fortifications. C'est ainsi depuis 1831 à la Légion étrangère.

Jules II, pape de 1503 à 1513 fonde en 1506 la garde pontificale. Il connaît bien les Suisses pour la bravoure témoignée à Grandson et à Morat en 1476. Pourquoi ? –A cette époque-là, il était évêque de Lausanne plus précisément de 1472 à 1476. Par lettre adressée à la Diète fédérale en juin 1505, il demande 150 hommes. Après la traversée du Gothard dans la neige, ils arrivent à Rome le 21 janvier 1506. Quelques jours après, ils entourent Jules II lors de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la basilique St-Pierre en présence de l'architecte Bramante. (21 ans plus tard, au château St-Ange, les trois quarts d'entre eux furent massacrés par les soldats de Charles V. (Sac de Rome.) A Marignan en 1515, François Ier bat les Suisses au Service Charles V et accapare le Milanais.

Louis XIV et Louis XV incorporent des Suisses, des Allemands et des Hollandais. Les Suisses étaient les mieux soldés, ce qui faisait dire à Racine dans les *Plaideurs* : « Pas d'argent, pas de Suisses ! » Après la Réforme, c'est-à-dire à partir de 1540 environ, les catholiques formaient la majorité car les cantons de Zurich et de Berne, passés au protestantisme, interdisaient de servir une armée étrangère.

La garde personnelle de Louis XVI fut massacrée au Palais des Tuileries le 10 août 1792. Pensant éviter la guerre civile, le roi avait donné l'ordre de déposer les armes.

Obéissants, 200 Suisses furent exterminés.

De 1804 à 1810, 24'000 Suisses se sont mis à la disposition de Napoléon. En juin 1812, l'empereur lance la campagne de Russie avec 600'000 hommes de dix-sept nations. La Grande Armée compte alors 60% d'étrangers (3/2 français), surtout des Prussiens, des Autrichiens, des Belges, des Suisses, des Italiens, des Polonais, des Espagnols, des Bavaois et 1600 hommes de l'évêché de Bâle donc du Jura actuel, annexé en 1800 au département du Haut-Rhin. Pourquoi autant d'étrangers ? – Parmi les vaincus, certains jeunes et moins jeunes vouent une véritable idolâtrie à Napoléon Bonaparte et à ses généraux suite à leurs victoires éclatantes. Ils s'enrôlent. Le 18 juin 1815, défaite à Waterloo et billet simple course pour Ste-Hélène. Du jour au lendemain, les soldats étrangers ne sont plus soldés. Ils n'osent pas rentrer dans leur pays parce qu'ils risquent d'être fusillés comme traîtres à la patrie ou condamnés à la prison. Ils restent donc en France.

Le roi Louis-Philippe conquiert l'Algérie en 1830. Les troupes font l'objet de contre-attaques, sont victimes de guets-apens, tombent dans des embuscades. Comment se rendre maître de ce pays trois fois et demi plus grand que la France ? En métropole, l'industrialisation crée du chômage ; une masse d'étrangers causent des troubles, s'adonnent à des rapines.

### **Fondation de la Légion étrangère**

Par ordonnance royale du dix mars 1831, Louis-Philippe crée la Légion étrangère, branche de l'armée française, avec statut particulier. L'ordonnance stipule :

*Article 1*, les Légionnaires sont : des étrangers, des hommes sans nom, des volontaires.

*Article 2*, la Légion est commandée par des officiers français.

*Article 3*, la Légion ne se déploiera que dans les pays d'Outre-Mer. Seule exception : si une armée étrangère pénètre en Métropole.

Le recrutement connaît immédiatement un grand succès. Pourquoi ? –Aucune identité n'est exigée ! Il s'agit en réalité d'un ramassis d'aventuriers et de crève-la-faim attirés par le mirage de l'Afrique. Beaucoup cherchent à disparaître sous l'anonymat.

Sept bataillons sont constitués sous les ordres du colonel Stoffel, un Suisse, ancien soldat puis officier de Napoléon. Débuts difficiles.

Le colonel Stoffel groupe les hommes en fonction de leur langue. Le 1<sup>er</sup> bataillon ne comprend que des Suisses romands et des Belges, la plupart anciens soldats de régiments au service de la France c'est à dire anciens mercenaires de profession.

Dans les deuxième et troisième bataillons, on trouve les Allemands, les Autrichiens et les Suisses alémaniques. Le 4<sup>ème</sup> bataillon est formé d'Espagnols. Les Italiens et les Sardes, fuyant la répression autrichienne, forment le 5<sup>ème</sup>.

Dans le 6<sup>ème</sup>, on trouve les Belges flamands et les Hollandais. Les Polonais, victimes de la répression russe constituent le 7<sup>ème</sup> bataillon.

Cette tour de Babel regroupe des têtes dures. Imaginez les rivalités entre les bataillons, rivalités des différentes nations, rivalités dues aux langues, aux cultures, aux origines ! Or avec une main de fer, le colonel Stoffel réussit à faire de ces contingents hétéroclites une troupe disciplinée et de belle allure. Deux ans plus tard, il impose la langue française. Pour ce faire, il réalise le brassage des nationalités au sein des bataillons, ceci pour favoriser l'esprit de corps.

En Algérie, ces sept bataillons ont construit la chaussée dite de la Légion, une route sur marécages entre Douera et Boufarik, à l'ouest d'Alger. Dès le début, le légionnaire a assumé sa double vocation : soldat et bâtisseur.

Quelles étaient les origines des 6000 engagés volontaires transportés en Algérie la première année, c'est à dire en 1831 ? – 25% de Suisses, 25% d'Allemands, 22% de Polonais, 15% d'Italiens et 13% d'autres nationalités.

De Louis XIII à Louis XVI, c'est à dire de 1639 à 1792, « Honneur et fidélité » était la devise des Régiments suisses. Dès sa création en 1831, la Légion étrangère adopta cette devise. Aujourd'hui encore elle figure sur ses drapeaux.

### **Les motifs d'un engagement**

Quels étaient jadis et quels sont aujourd'hui les motifs d'un engagement à la Légion ? On peut classer les motivations d'engagement en deux catégories : les motivations individuelles et les engagements collectifs.

*Les motivations individuelles* : relèvent de causes matérielles, morales et idéales. Si l'argent n'a jamais été un motif d'engagement jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, il l'est devenu depuis la chute du Mur pour beaucoup de jeunes d'Europe de l'Est et depuis le début de ce siècle pour des volontaires d'Amérique du Sud et d'Afrique, poussés par la faim et le chômage. Les causes principales d'engagement au cours du 20<sup>ème</sup> siècle étaient des *motifs moraux*.

*Des causes idéales aussi* : l'aventure, le goût du danger, la défense de la démocratie (ex. : Blaise Cendrars).

Au 20<sup>e</sup> siècle, très nombreux *engagements collectifs* : par déception suite à une défaite nationale.

Ainsi 30'000 Alsaciens-Lorrains se sont engagés entre 1871 et 1880. Selon Hervé de Weck, 14'000 Suisses, dont 37% de Suisses alémaniques, se sont enrôlés dans la Légion étrangère pendant Mobilisation de 1914-1918. 8'000 sont morts en France.

Des milliers de Russes blancs à partir de 1917. Des milliers d'Espagnols en 1939.

60'000 jeunes Allemands entre 1945 et 1954, meurtris par la défaite, trompés dans leurs espoirs. Des milliers de Hongrois en 1956-1957. Des milliers d'Européens de l'Est après la chute du Mur. Ces énormes afflux ont représenté une chance pour la Légion et pour la France dont les effectifs avaient chuté durant les deux Guerres mondiales. En s'engageant massivement pour le Maroc et le Tonkin en 1919, pour l'Indochine et l'Algérie en 1945-1946, les Allemands ont comblé les besoins en effectifs. Au moment de Dien-Bien-Phu début 1954, les Allemands étaient 2'000 par mois à s'enrôler. Selon la convention de la Haye de 1907, il est interdit d'employer un légionnaire pour lutter contre son propre pays d'origine. Mais la plupart des légionnaires allemands en 1870 en 1914 et en 1939-1940 se vexaient si on leur posait la question. Ils francisaient leur nom pour le cas où ils seraient faits prisonniers. Ils se disaient « Légionnaires avant Tout ! » et répétaient la devise : « Legio patria nostra ! ».

### **Le recrutement**

En ce qui concerne le recrutement l'ordonnance royale de 1831 est encore appliquée à la lettre de nos jours. Le légionnaire est un étranger ; il est un volontaire.

Pourquoi la Légion n'accepte-t-elle que des volontaires ? – Un recruté de force porterait en lui la graine d'un futur déserteur et, plus grave, d'un dispensateur de renseignements. Seul un crime de sang au sens juridique du terme et le trafic de drogue interdisent son admission. Une fois enrôlé, toute demande de renseignement, toute requête de la justice civile est soumise à l'avis c'est-à-dire au refus ou au consentement de l'intéressé. Ainsi l'homme se sent protégé. Le contrat est signé pour cinq ans avec possibilité de renouvellement. Aucune résiliation n'est accordée.

Jusqu'en 1906, il était interdit à un Français de s'engager dans la Légion étrangère. Quelques uns réussissaient en se déclarant Belges ou Suisses romands, Monégasques ou encore Canadiens.

L'amalgame des nationalités crée une émulation entre légionnaires, conséquences bénéfiques sur la qualité de l'engagement donc sur la motivation. La solidarité naît au combat où la négligence de l'un peut être fatale à tous. Cette ambiance a forgé la résistance et la cohésion de cette troupe d'élite. La discipline, ferme mais jamais brutale ou injuste favorise, la solidarité.

Le recrutement a pour but de choisir les meilleurs éléments. Aujourd'hui, 10% de francophones sont nécessaires pour appender aux autres le français. Actuellement environ 8 à 10'000 jeunes de 17 à 35 ans se présentent chaque année. Seuls 1'000 à 1'100, soit 10 % sont admis. 2016 a vu une augmentation d'une à deux centaines d'engagés.

Les recrutés suivent une période probatoire de 6 mois, soit 3 semaines à Aubagne près de Marseille puis 4 mois d'instruction à Castelnaudary près de Carcassonne enfin 6 semaines dans les régiments auxquels ils seront affectés.

Au cours de ces six derniers mois probatoires, les candidat peut se désister. Mais s'il a signé le contrat de 5 ans, impossible pour lui de revenir en arrière.

C'est école de recrue est appelée « mue » parce que le légionnaire y change de peau. Ce mot est du colonel Hallo. Le recrutement permet également de détecter des taupes envoyées par leur gouvernement pour cinq ans enfin d'obtenir des renseignements sur l'art le plus moderne de l'entraînement au combat et de la stratégie. Au cours des dernières décennies du XXe siècle, plusieurs agents du KGB furent débusqués. En 1945-1946, des anciens officiers SS ont tenté, d'autres ont réussi à se faire enrôler.

### **Les rapports hiérarchiques**

Les instructeurs, les chefs, s'en tiennent au mot d'ordre suivant : « Commander, c'est créer le climat où puisse s'épanouir la personnalité de ses subordonnés. » Le souci principal du chef c'est d'être un modèle, un exemple et de pourvoir au bien-être de ses hommes, d'où grande importance de l'alimentation, du logement et de l'environnement. Les légionnaires aiment leur chef parce qu'ils les admirent ; parce qu'ils les admirent, ils les suivent. La qualité du commandant fait naître chez le légionnaire une affectueuse confiance, parfois un véritable culte et toujours un grand dévouement pour son chef. Un dicton confirme cet étroit contact : « Ne dis pas à un curé du mal de Dieu, ni à un légionnaire du mal de son chef ! » Au combat se forment ces relations où seul le courage a droit de cité, où les façades s'écroulent, où les masques tombent. Bravoure, fidélité, sens de l'honneur et du devoir, intrépidité sous le feu et mépris de la mort font de cette troupe des soldats incomparables.

Le général Hallo écrit : « Depuis sa création, plus de 600'000 hommes y sont venus trouver l'oubli dans l'aventure, le rachat dans le sacrifice et la dignité dans l'honneur. »

**Durant les trois conflits franco-allemands** nombre de volontaires étrangers se sont engagés à la Légion par idéalisme. Leur but : combattre avec la France pour la liberté, la démocratie. Pour eux, la durée du contrat n'était pas de cinq ans ; elle était limitée à la durée de la guerre en question.

Durant les six mois de guerre 1870-1871 la Légion enregistre plus de 5000 engagés ; 4000 y laissent leur peau.

Suite à l'appel du 31 juillet 1914 signé Frédéric Sauser alias Blaise Cendrars et Alan Seeger tout deux écrivains à Paris, des ressortissants de huit pays s'engagent les

premières semaines. De 1915 à 1918, 42'883 volontaires de 52 nations rejoignent les rangs de la Légion. Résultat : 35'000 morts.

267 Américains volontaires et individuels s' enrôlent au début de la Grande Guerre. 225 sont brevetés pilotes ; ils forment l'escadrille « La Fayette » à l'effigie d'une tête de Sioux ; 62 disparaissent en combat aérien. Ces 267 volontaires n'ont rien à voir avec l'armée américaine qui n'est arrivée au front qu'en avril 1917 et dont la supériorité en matériel a contraint les Allemands à l'armistice.

L'agression de la Pologne par le Reich le 1<sup>er</sup> septembre 1939 provoque l'afflux de 20'000 étrangers à la Légion et ce durant le seul mois de septembre. Neuf mois plus tard, à l'armistice de juin 40, ils furent déconsignés. Beaucoup suivirent l'appel du général De Gaulle. Entre octobre 1942 et mai 1943, les alliés firent 225'000 prisonniers allemands en Afrique du Nord. Internés dans des camps, ils furent libérés à la capitulation le 8 mai 1945. Des milliers de ces anciens soldats de l'Afrikakorps de Rommel, s'engagèrent à la Légion. Ils furent directement incorporés dans les unités opérationnelles en partance pour l'Indochine. Durant les 25 jours de la traversée jusqu'à Saïgon, ils apprirent les formalités propres à la Légion : le salut, le port d'arme, les manières de défilé, etc. Après la guerre, les légions allemandes étaient si nombreuses que dans certaines unités la langue officielle était l'allemand.

### **Les Maladies**

Durant le premier siècle de son existence, la Légion a perdu beaucoup plus d'hommes du fait de la maladie qu'aux combats. D'abord en Algérie, en défrichant des marais pour y construire des routes, le paludisme ou malaria et l'amibiase ont décimé des bataillons ; idem au Maroc. En Crimée, le choléra. En 1863 au Mexique, le vomito negro ou fièvre jaune a tué 14 officiers alors que seuls quatre sont morts au combat. A Madagascar en 1895, 5'756 hommes sont décédés de maladies contre 20 seulement au champ d'honneur. En Afrique et en Indochine, les moustiquaires et la chaux vive additionnée de ddt, giclée contre les murs des dortoirs, n'empêchaient pas toujours les anophèles et autres insectes d'incommoder les soldats. Arthur Nicolet (Ne) écrivait : « Ces punaises caporalisées grimpaient en colonne par quatre au plafond et se laissaient choir sur les dormeurs que le cauchemar retournait comme des crêpes. »

Un petit mot aussi sur les B.M.C.

Les bordels militaires de campagne suivaient les unités dans le bled magrébin. But : limiter les maladies sexuellement transmissibles que les légionnaires pouvaient contracter au contact des femmes algériennes (en argot les moukères). Pour se marier, les jeunes filles devaient disposer d'une dot qu'elles gagnaient au contact de certains légionnaires. Le service sanitaire de la Légion engagea alors des prostituées de la métropole. Celles-ci faisaient l'objet de contrôles et de frottis vaginaux chaque semaine dans le but d'éviter des contaminations de la troupe.

### **Un mot sur l'allure du légionnaire**

A la parade (14 juillet) ou en ville ou en congé, le légionnaire vit l'honneur de porter un uniforme et un képi blanc dont il se montre fier et digne. Son maintien irréprochable témoigne de la discipline et de son état d'esprit. De toutes les fanfares militaires, seule celle de la Légion comprend des fifres, héritage des Suisses. Caractéristique de sa musique : la cadence lente impose 88 pas à la minute contre 120 pour les autres troupes. C'est la démonstration de la force tranquille.

Depuis sa création en 1831, des unités de la Légion ont toujours été engagées dans des combats. Un seul répit : de 1935 (fin des opérations au Maroc) jusqu'en 1939. Mais les

années qui ont suivi cette veillée d'armes de quatre ans, la Légion a compté les effectifs les plus importants jamais atteints et les pertes les plus lourdes de son histoire. Les sept années d'Indochine ont coûté la vie à 10'483 légionnaires.

Depuis 1970, la Légion a participé à toutes les interventions extérieures menées par la France. Elle s'est impliquée dans les missions de paix organisées sous l'égide de l'ONU : au Tchad, au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo), au Liban, dans plusieurs pays d'Afrique Centrale, dans le Golf, au Cambodge, en Somalie, en ex-Yougoslavie, où elle a porté assistance à la population de Sarajevo. La légion a laissé sa trace sous forme de bâtiments sur tous les territoires où elle a passé. Depuis sa création en 1831, plus de 600'000 volontaires étrangers ont garni les rangs de la Légion. Ce nombre implique 146 nationalités et toutes les professions y sont représentées : prêtres, pasteurs, médecins, ingénieurs, figurent au tableau des recrutés à côté d'artisans, d'ouvriers et d'agriculteurs.

### **Noms de quelques personnalités engagées à la Légion étrangère depuis sa fondation en 1831 jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle**

- *Le Comte de Paris* : descendant direct du roi Louis-Philippe (fondateur de la Légion) s'engage parce que frappé par la loi d'exil et n'ayant pas le droit de servir dans l'armée française ; prend le nom de légionnaire d'Orliac.
  - *Le prince Napoléon* : descendant de Jérôme frère de Napoléon Ier et roi de Westphalie ; s'y fait appeler Blanchard.
  - *Le prince de Bavière* : pseudonyme Albert Nordmann.
  - *Un petit fils de Lucien Bonaparte* frère aussi de Napoléon Ier, s'est battu au Mexique en 1863. Jamais leur identité ne fut révélée.
- Cinq officiers ont commandé des unités de la Légion étrangère et ont fini dans l'armée française avec le titre de Maréchaux de France.
- *Achille de St-Arnaud* : vainqueur des russes à la guerre de Crimée (1854-1856).
  - *De Mac Mahon* : a battu les Autrichiens à Magenta (1859). Suite à cette bataille, Henri Dunant fonde la Croix-Rouge (1863). Mac Mahon devint président de la république française (1873-1877).
  - *de Canrobert* : lui aussi commandant en Crimée (1855)
  - *Bazaine* : commandant au Mexique (1863) et en Lorraine (1870).
  - *Général Koenig* : vainqueur avec Montgomery des Allemands et des Italiens commandés par Rommel en Libye (1942). Nommé ministre de la défense en 1954.

### **Des écrivains**

- *un Allemand* : Ernst Jünger, célèbre écrivain de l'entre-deux-guerres s'engage à 17 ans sous le nom de légionnaire Berger et fait la guerre de 1914-1918.
- *Un Chaux-de-Fonnier* : Frédéric Sauser, écrivain à Paris, s'engage en 1914 sous le nom de légionnaire Blaise Cendrars. Amputé d'un bras (1915) ; deux décorations militaires ; Grand prix littéraire de la Ville de Paris peu avant sa mort (1961).
- *Un Neuchâtelois* : Arthur Nicolet, après six ans d'Afrique, blessé par un éclat d'obus en 1940 au Nord-Est de la France et rupture du tendon d'Achille, devient secrétaire personnel du Général Rollet.
- *Un Américain* ; Alan Seeger de New York ; brillantes études à Harvard ; s'installe à Paris. Le 31 juillet 1914 signe avec Sauser un manifeste, appel à servir contre l'Allemagne. Tué au combat (1916).
- *Arthur Koestler* ; né à Budapest en 1905. Après 10 ans de Légion écrit un roman : « le Zéro et l'infini » (1945).

### **Autres personnalités**

- *Le Luxembourgeois Faber* : vainqueur du Tour de France en 1909 et de Bordeaux-Paris en 1911, s'engage en 1914 ; mort en 1915
- *Ali Khan* : un fils de l'Aga-K ; mort en Syrie en 1939.
- *Boris* : général de brigade de l'armée du tsar Nicolas II. Après 23 ans de Légion et le grade de lieutenant, il est tué en 1940.

### **Des personnalités politiques**

- *Édouard Daladier* : sert comme sergent pendant la guerre de 1914 ; devient ministre de 1924 à 1940.
- *Pierre Messmer* : engagé comme lieutenant ; capitaine parachuté en Indochine ; prisonnier des Japonais ; finit comme Ministre de la défense du Général De Gaulle puis premier Ministre de 1972 à 1974.
- *Giuseppe Bottai* ; (légionnaire Jaquier), Ministre de l'Éducation nationale sous Mussolini ; rejoint le Débarquement de Provence en août 1944 ; fait la campagne de France et d'Allemagne sous de Lattre de Tassigny. En 1948 écrit un livre : « Mon nom est Légion » ; a fini directeur de journal en Italie ; mort en 1959.
- *De Grimaldi* : après l'école d'officiers de St-Cyr, s'engage comme sous-lieutenant à la Légion ; devient capitaine puis promu général en 1922 ; finit sa vie comme Prince de Monaco ; il était le père de Rainier III mort en 2005 et grand-père de l'actuel prince Albert.
- *Albert Von Tscharnher* : issu d'une famille patricienne de Berne ; à 41 ans, colonel dans l'armée suisse ; s'ennuie tellement durant la mobilisation qu'il s'engage en 1916 à la Légion ; il y sert durant 17 ans ; âgé de 58 ans rentre en Suisse avec le grade de lieutenant-colonel, très rare distinction atteinte par un étranger. Les archives de la Légion disent de V. Tscharnher : « Une figure de la grande époque du Maroc. » Décédé et enseveli au cimetière de Aubonne en 1948,

### **Meneur d'hommes exceptionnel**

Né à Auxerre en 1875, le général Rollet (33 ans de Légion) chef original, exemplaire et humain, appelé père de la Légion (dont Arthur Nicolet (1912-1958), poète et écrivain, blessé en 1940 et handicapé, devint secrétaire), Rollet meurt à Paris le 16 avril 1941.

Le commandant du « Gross Paris » (futur participant au complot devant tuer Hitler le 20 juillet 1944, pendu à Berlin en août), le général Von Stülpnagel a demandé d'assister aux obsèques du général Rollet disant : « Ce serait un honneur pour moi ». Bel exemple d'esprit chevaleresque !

Et pour finir cette petite anecdote.

Je vous ai dit que le général Rollet était un chef original. Alors qu'il était capitaine au Maroc, ses hommes le surnommaient « capitaine espadrille ». Pourquoi ? – En campagne comme dans les cérémonies officielles, il portait des espadrilles en toile brunes.

Le général Lyautey le convoque et précise dans la lettre « chaussures noires » : le capitaine Rollet demande à sa femme du cirage et cire ses espadrilles en noir.